

Scey sur Saône et Saint Albin le jeudi 9 décembre 2021

A mesdames, messieurs les Maires, les Prestataires touristiques
et les Présidents d'associations de la C3

Objet : manifestations 2022
et conditions générales d'utilisation des informations

Madame, Monsieur,

Depuis 2 ans en raison de la pandémie, l'Office de Tourisme des Combes à la Saône n'a pas pu éditer de calendrier des manifestations à l'échelle du territoire.

Nous espérons sortir bientôt de cette période incertaine c'est pourquoi nous vous contactons ce jour pour recenser toutes les manifestations que vous projetez d'organiser sur le territoire de la communauté de communes des Combes afin d'en assurer la promotion de différentes manières :

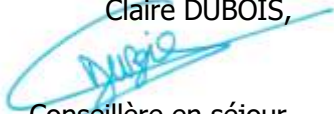
- Dans le calendrier des manifestations. Dans un souci de lutte contre le gaspillage, il sera réalisé en interne (et modifiable), téléchargeable et imprimé à la demande. Il s'adresse aux touristes et aux locaux soucieux de connaître les événements sur notre territoire.
- Dans l'agenda de notre site internet www.otc3.fr qui alimente celui de la communauté de communes www.cc-descombes.fr ainsi que le site www.la-haute-saone.com.
- Dans la base Décibelles Data propre à tous les partenaires touristiques de la Bourgogne-Franche-Comté. Vous trouverez dans la première page une convention de fourniture d'informations que nous demandons de bien vouloir compléter, dater et signer.
- Sur d'autres supports de communication comme les réseaux sociaux (page Facebook) et d'autres sites internet qui sont partagés et vus par de nombreux partenaires dont nous assurerons la publication.

Afin d'alimenter tous ces supports, nous vous faisons parvenir un coupon-réponse que nous vous demandons de nous renvoyer dûment complété au plus tard **le 30 janvier 2022** à l'office de Tourisme. Même si vous n'avez pas toutes les informations sur l'année complète renvoyez-nous dans un premier temps les informations connues. Plus tard et ce toute l'année n'hésitez-pas à nous faire remonter les infos.

Merci de répondre à ce courrier même si vous n'organisez rien faute de quoi vous ne figurerez pas dans les supports de communication de l'office de tourisme. Cela nous permettra également de mettre à jour notre base de données (changement de président, adresse mail...)

Dans l'attente de vous lire et restant à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire, je vous prie de bien vouloir agréer mes cordiales salutations et vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Claire DUBOIS,



Conseillère en séjour

PJ : coupon réponse et convention à signer